

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 avril 2018
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 59/2018	L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Avril 2018 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFAVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD. Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Contrat de Ruralité : Projets 2018

Il est rappelé que le contrat de ruralité a fait l'objet d'une adoption par le Conseil Communautaire par délibération n° CC 58/2017 du 14 mars 2017. Le protocole a fait l'objet d'une signature entre M. le Préfet de Haute-Savoie et Paul RANNARD, Président de la Communauté de Communes Ussets et Rhône le 23 mars 2017. La Conférence des financeurs (État, CCUR, CD 01, CD 74, CA ARA, CAF, MSA, Chambres consulaires, CNR, etc.) est prévue au cours du mois de juin pour finaliser la maquette financière du contrat.

Les projets à engager pour 2018 sont les suivants :

- Délocalisation de la déchetterie à Frangy,
- Construction d'un multi-accueil à Minzier.

PROJETS	COÛT HT	Conseil Départemental	CAF Haute- Savoie	C. Ruralité	Soutien État ¹	Soutien total
		FDDT		FSIL		
Déchetterie de Frangy	1 250 000 €			213 700 €	17,1 %	17,1 %
Multi-accueil de Minzier	481 100 €	96 220 €	144 300 €	144 300 €	40,0 %	80,0 %
	1 731 100 €	96 220 €	144 300 €	358 000 €	20,7 %	34,6 %

¹ Soutien de l'État hors Caisse d'allocations familiales de Haute-Savoie.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

VALIDE les projets proposés au titre du Contrat de ruralité pour 2018,
NOTIFIE à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois ces projets au titre du
Contrat de ruralité - FSIL

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.